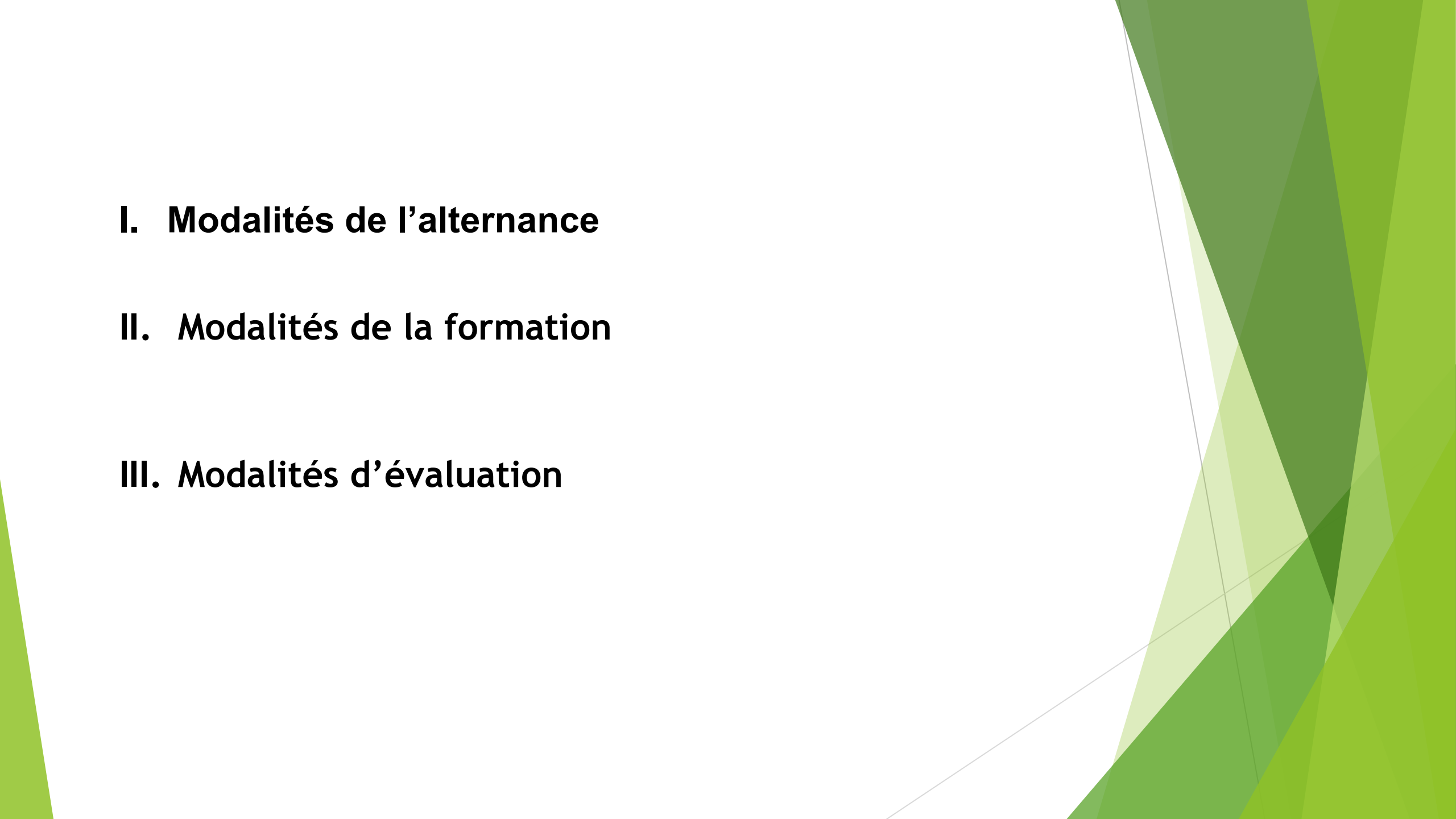


The background features abstract, overlapping green geometric shapes, primarily triangles and polygons, in various shades of green, creating a modern and dynamic visual effect.

D.E.U.S.T

préparateur - technicien en
Pharmacie

The background of the slide features abstract, overlapping green geometric shapes, primarily triangles and polygons, in various shades of green, creating a modern and dynamic visual effect.

I. Modalités de l'alternance

II. Modalités de la formation

III. Modalités d'évaluation

I. Modalités de l'alternance

Chacune des deux années d'alternance comporte au total :

18 semaines/an (410 h + périodes d'examens semestriels)

en Centre de formation

et /ou

au Département des Sciences Pharmaceutiques de l'Université
Paul SABATIER

Le rythme d'alternance est de **3 jours tous les 15 jours au CFA ou à la Faculté** et le reste du temps de formation se passe en entreprise ce qui correspond

➤ En période scolaire sur 2 semaines :

1 semaine:

- Formation théorique et pratique 3 jours = 24h

- Entreprise (*Pharmacie d'officine , P.U.I.*) = 11h

l'autre semaine : 35h en Entreprise (*Pharmacie , P.U.I.*)

➤ Hors période scolaire et hors congés annuels :

35 h en Entreprise (*Pharmacie d'officine , P.U.I.*)

II. Modalités de la formation

Cette formation est assurée :

Pour la partie théorique et pratique

- au C.FA. de la PHARMACIE A.F.I.C.E.P.P. par des professionnels en exercice (Pharmaciens , Préparateurs en Pharmacie)
- à la Faculté par des Universitaires

Pour la partie professionnelle

- en entreprise (Pharmacie d'officine ou P.U.I.)

Le D.E.U.S.T. est un diplôme Niveau 5 : **bac+ 2**

Pour valider ce diplôme, il faut acquérir **120 E.C.T.S.** (*European Credit Transfert System*) **sur les deux ans**

L'acquisition de ces 120 E.C.T.S. permet une poursuite du cursus universitaire

- La formation est divisée en 4 semestres
1 semestre équivaut à 30 ECTS
 - 20 ECTS partie théorique (*cours C.F.A.- Faculté*)
 - 10 ECTS activité professionnelle

Matières correspondant aux compétences attendues:

(R.N.C.P. France Compétences)

**Chimie(s) Biochimie - Botanique Mycologie – Phytothérapie
Aromathérapie**

**Anatomie Physiologie - Pathologie - Pharmacologie - Toxicologie
Formulation et Fabrication des médicaments**

Microbiologie - Immunologie - Dispositifs médicaux

**Législation Pharmaceutique - Gestion à l'Officine –
Législation du Travail**

Enseignement théorique et pratique est réparti à hauteur de :

80% au C.F.A. ((T.P. exclusivement au C.F.A.)

20% au Département Pharmacie

- Cet enseignement suit le « Syllabus » ou référentiel validé par l' Université P. SABATIER
- Il y a une complémentarité entre l'enseignement proposé en C.F.A. et celui proposé à la Faculté
L'enseignement délivré à la Faculté permet un approfondissement de certaines notions vues au C.F.A.

La présence aux cours dispensés au C.F.A. et à la Faculté est obligatoire

Ces heures de présence sont considérées comme des heures de travail car l'apprenant est rémunéré

De ce fait , l'attitude de l'apprenant en cours au C.F.A. et à la Fac doit être studieuse

Au C.F.A. et à la Fac, il est demandé aux apprenants de signer la feuille d'appel

Toute absence relevée au C.F.A. et à la Fac équivaut à une absence sur le lieu de travail et est transmise à l'employeur

(La signature de cette feuille d'appel permet la rémunération de l'apprenant)

III. Modalités d'évaluation

Ce diplôme est un diplôme universitaire ,pour les apprenants de notre C.F.A., il est validé par l'Université .P. SABATIER

L'obtention du diplôme est conditionnée à la validation de l'ensemble des Unités d'Enseignements (UE)

Les modalités d'évaluation de la partie théorique et pratique :

Partie Théorique et Pratique C.F.A et Fac = 2/3 note du semestre ou 20 E.C.T.S.

Chaque semestre , les apprenants seront évalués grâce à :

- des Contrôles Continus réalisés au C.F.A.
et
- un Partiel ou Contrôle Terminal

Partie Théorique et Pratique :

- **Contrôle Continu (40% note globale pour chaque U.E.)**

A lieu au C.F.A

calendrier affiché , transmis /courriel en début de semestre

sous forme d'épreuves écrites, travaux pratiques

en cas d'absence justifiée au C.C. possibilité de rattraper C.C. (voir modalités.)

En cas d'absence au Contrôle Continu : Rattrapage formulaire

Vous trouverez en fin de livret de formation plusieurs formulaires de ce type

Date de la demande de rattrapage :
Date du contrôle :

Nom

Prénom

Groupe

Liste des Contrôles Continus à rattraper :

Voir calendrier des « Contrôles Continus » affiché au C.F.A. et reçu par apprenants en début de semestre

-

-

-

-

Le rattrapage des Contrôles Continus, programmés pendant l'absence de l'apprenant, sera effectué, obligatoirement, par l'apprenant à son retour au C.F.A.

Date du retour au C.F.A. :

Au retour au C.F.A. s'adresser à l'administration afin de planifier le(s) rattrapage(s) pendant le regroupement concerné

partie réservée à l'administration :

absence justifiée

oui

rattrapage : date

heure

matière (s)

Si non respect de cette procédure, l'apprenant sera considéré absent au(x) Contrôle(s) Continu(s) , et aura 0 à ce(s) Contrôle(s) Continu

A remplir par l'apprenant et à envoyer avec arrêt de travail

- **Examen Partiel à la fin chaque semestre** (écrit) 60% note globale
(pour chaque sujet de partiel :
80% du sujet = questions partie enseignée en C.F.A.
20% du sujet = questions partie enseignée à la Fac.)

1° et 3° SEMESTRE : partiel(s) en Janvier

Session 1 , si ajourné Session 2 (*environ 15 jours après 1°Session*)

2° et 4° SEMESTRE : partiel(s) en Juin

Session 1 , si ajourné Session 2 (*environ 15 jours après 1°Session*)

ATTENTION NOTE PLANCHER = 6

Si la note plancher n'est pas atteinte dans une U.E., le semestre ne pourra pas être validé

L'apprenant devra repasser les unités d'enseignements non validées lors de la seconde session

Si ajourné 1° SEMESTRE et/ou 2° SEMESTRE à l'issue des 2 sessions

L'apprenant est autorisé à passer en 2° année d'apprentissage (*contrainte contrat d'apprentissage et de professionnalisation*)

En janvier de la 2° année, outre les épreuves du semestre 3 ,S3 , l'apprenant devra repasser le semestre 1 S1, s'il est ajourné à 1°session du S1 , il pourra passer 2° session , s'il est ajourné à cette 2° session

Il aura passé S1 , 4 fois , sans avoir validé ce semestre , son parcours est terminé

Mêmes possibilité et conséquence pour S2

Possibilités d'une troisième année lors d'échec aux partiels S3 et ou S4

Il faut avoir obtenu

- l'accord du Département Pharmacie
- et
- L'accord des organismes financeurs

L'apprenant doit suivre l'intégralité des enseignements du ou des semestre(s)
(voir convention tripartite)

FACULTE SANTE- Département DES SCIENCES PHARMACEUTIQUES

CALENDRIER EXAMENS 2025-2026 DEUST 1^{ère} Année –DEUST 2^{ème} Année
(sous réserve de modifications)

	DEUST 1 ^{ère} Année	DEUST 2 ^{ème} Année
	SEMESTRE 1	SEMESTRE 3
Examens 1^{ère} session S1 et S3	5-6 janvier 2026	7-8 janvier 2026
Examens 2^{ième} session S1 et S3	2-3 février 2026	3-4 février 2026
Examens 1^{ère} session S2 et S4	15-16 juin 2026	17 – 18 juin 2026
Examens 1^{ère} session S2 et S4	6-7 juillet 2026	7 – 8 juillet 26

JOURS DE REVISION avant partiel

Lors de la réunion du jeudi 17 NOVEMBRE 2022, à la Faculté de Pharmacie, il a été décidé, que seraient accordés aux étudiants – apprentis D.E.U.S.T.,

deux jours et demi en vue de la préparation à l'examen dans le mois qui précède chaque partiel 1^o session.



Résultats partiels fin de semestre lecture

Identifiant étudiant	Résultat (global) Moyenne	Bloc théorique Moyenne	U.E. Moyenne	U.E. C.C. Moyenne 40% note finale U.E.	U.E. C.T. Moyenne 60% note finale U.E.	Activité professionnelle	Activité Professionnelle
Nom							

C.C.= Contrôle Continu

C.T. = Contrôle Terminal

N° d'identifiant attribué à chaque étudiant lors finalisation inscription

Identifiant étudiants	Résultat (global) Moyenne	Bloc théorique Moyenne	U.E. Moyenne	U.E. C.C. Moyenne	U.E. C.T. Moyenne	Activité professionnelle	Activité Professionnelle
Nom	Moyenne bloc théorique et activité professionnelle Activité Prof. Ne compense pas bloc théorique • ADM = admis Possibilité mention • AJ = ajourné • Def= défaillant (absent à une ou plusieurs épreuves) • ADJ= admis jury • DEM= démissionnaire	• Note doit être supérieure ou égale à 10 et pas de note inférieure à 6 aux C.C. ou C.T. • ADM = admis Possibilité mention • C.M.M. = note inférieure moyenne compensée par notes autres U.E. • AJ = ajourné • Def= défaillant (absent à une ou plusieurs épreuves)	• ADM = admis Possibilité mention • C.M.M. = note inférieure moyenne compensée par notes autres U.E. • AJ = ajourné • Def= défaillant (absent à une ou plusieurs épreuves) • ABI = absence injustifiée	DIS . = sur relevé note 2^{ème} session , si C.C.inférieur à 10 Seul le C.T. comptera		Note activité professionnelle	Note activité professionnelle

OBTENTION 1/3 TEMPS

Pour bénéficier du 1/3 temps, il faut se rendre à la Médecine Universitaire Préventive

Coordonnées Médecine préventive :

La préventive des étudiants est un service inter- universitaire de l'Université ses locaux sont situés au 1er étage Forum Louis Lareng, 118 route de Narbonne bâtiment à droite de l'entrée principale de l'université Paul Sabatier à la sortie du métro arrêt Paul Sabatier,

sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17 heures

Lien vers la page du site <https://www.univ-tlse3.fr/sante-social>

Coordonnées : Secrétariat 05 61 55 73 67

COURS DE SOUTIEN

Des cours de soutien , gratuits pour l'apprenant, sont organisés par le C.F.A. et peuvent être suivis

- au C.F.A. en présentiel du lundi au jeudi jusqu'à 18h30 et le vendredi jusqu'à 17h30
- ou en visio

Un cours de soutien permet à l'apprenant de comprendre une partie du cours qui présente pour lui des difficultés.

La liste des formateurs qui font du soutien est affichée et transmise par courriel première quinzaine de septembre